

Séance du 04 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la nouvelle mairie, sous la présidence de M. Michel DELBOS, Adjoint au Maire.

Date de convocation : 29 mars 2023

Étaient présents : DELBOS Michel, HIRN Jean-Claude, BOUQUET Océane, EQUOY Alain, BARETTE David, CHOPARD Manon, GALMICHE Pauline, MERCIER Richard, NARBÉY Pascal, THIEBAUD Vincent.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur David BARETTE

Ordre du jour de la séance :

1) Administration générale

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 06/03/2023
- Désignation d'un secrétaire de séance

2) Institution

2-1) Information : Compte-rendu des décisions prises sur délégation du Conseil Municipal

2-2) Organisation : des élections municipales de 07 mai 2023 (1^{er} tour) et 14 mai (si 2^{ème} tour) et tenue des scrutins.

3) Finances

3-1 Présentation brève et synthétique des Comptes Administratifs 2022

3-2 Présentation des budgets prévisionnels 2023

3-3 Délibération : Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget Commune

3-4 Délibération : Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget

Assainissement

3-5 Délibération : Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget Eau

3-6 Délibération : Approbation du Compte Administratif 2022 Budget Commune

3-7 Délibération : Approbation du Compte Administratif 2022 Budget

Assainissement

3-8 Délibération : Approbation du Compte Administratif 2022 Budget Eau

3-9 Délibération : Vote du Taux des Taxes

3-10 Délibération : Approbation Budget Prévisionnel 2023 Budget Commune

3-11 Délibération : Approbation Budget Prévisionnel 2023 Budget Assainissement

3-12 Délibération : Approbation Budget Prévisionnel 2023 Budget Eau

3-13 Délibération : Affectation du Résultat partiel au compte 1068 Budget Commune

3-14 Délibération : Affectation du Résultat partiel au compte 1068 Budget Assainissement

4) Informations diverses :

- Fleurissement de la commune
- Salle des fêtes : Organisation
- Divers

Début de séance à 20h40

Minute de silence à Monsieur JEANNEROD

1) Administration générale

Approbation du Conseil Municipal du 06/03/2023

Approuvé à l'unanimité.

2) Institution

Compte-Rendu des décisions prises par délégation

Le Conseil Municipal a pris acte des dépenses.

Elections municipales complémentaires :

Horaires	07 MAI	14 MAI
8h00 – 10h00	Alain EQUOY Vincent THIEBAUD	David BARETTE Vincent THIEBAUD
10h00 – 12h00	Pauline GALMICHE David BARETTE	Richard MERCIER Pascal NARBÉY
12h00 – 14h00	Jean-Claude HIRN Pascal NARBÉY	Jean-Claude HIRN Alain EQUOY
14h00 – 16h00	Manon CHOPARD Océane BOUQUET	Alain EQUOY Manon CHOPARD
16h00 – 18h00	Jean-Claude HIRN Michel DELBOS	Océane BOUQUET Michel DELBOS
Scrutateurs	Jean-Claude HIRN Michel DELBOS	Jean-Claude HIRN Michel DELBOS

3) Finances

N° 09/2023 : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Commune

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2022 – budget communal, établi par le Service de Gestion Comptable de GRAY.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de gestion 2022 – budget communal et autorise le Premier Adjoint à le signer ainsi que tout autre document afférent à cette affaire.

N° 10/2023 : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget

Assainissement

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2022 – budget assainissement, établi par le Service de Gestion Comptable de GRAY.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de gestion 2022 – budget assainissement et autorise le Premier Adjoint à le signer ainsi que tout autre document afférent à cette affaire.

N° 11/2023 : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Eau

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2022 – budget Eau, établi par le Service de Gestion Comptable de GRAY.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de gestion 2022 – budget Eau et autorise le Premier Adjoint à le signer ainsi que tout autre document afférent à cette affaire.

N° 12/2023 : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Commune

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 – budget communal.

Avant de délibérer, Monsieur DELBOS, Premier Adjoint sort de la salle et c'est Monsieur HIRN, Deuxième adjoint, qui soumet au vote cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2022 – budget communal

Le Conseil Municipal autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 13/2023 : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Assainissement

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 – budget Assainissement.

Avant de délibérer, Monsieur DELBOS, Premier Adjoint sort de la salle et c'est Monsieur HIRN, Deuxième adjoint, qui soumet au vote cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2022 – budget Assainissement.

Le Conseil Municipal autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 14/2023 : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Eau

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 – budget Eau.

Avant de délibérer, Monsieur DELBOS, Premier Adjoint sort de la salle et c'est Monsieur HIRN, Deuxième adjoint, qui soumet au vote cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2022 – budget Eau.

Le Conseil Municipal autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 15/2023 : Vote du Taux des taxes 2023

Le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal que la taxe d'habitation, figée de 2020 à 2022, est de nouveau votée mais ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de fixer les taux pour l'année 2023 comme suit :

- Taxe d'habitation : 3,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,42 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,88 %

N° 16/2023 : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Commune

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 – budget communal qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	235 758 €	235 758 €
Fonctionnement	221 250 €	221 250 €

Le maire ou le Premier Adjoint sera autorisé à des mouvements de crédits de chapitre à chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % les dépenses réelles de chacune des sections.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2023 – budget communal et autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 17/2023 : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Eau

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 – budget eau qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	62 393 €	62 393 €
Fonctionnement	55 666 €	55 666 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2023 – budget eau et autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 18/2023 : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Assainissement

Le Premier Adjoint présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 – budget assainissement qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	29 994 €	29 994 €
Fonctionnement	47 081 €	47 081 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2023 – budget assainissement et autorise le Premier Adjoint à signer tout autre document afférent à cette affaire.

N° 19/2023 : Affectation du Résultat au Compte 1068 – Budget Commune

Le Premier Adjoint précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement du Budget communal au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est de 116 099.90 €. Le transfert proposé est de 20 000 € en recette d'investissement.

L'excédent reporté en recette de fonctionnement sera de 96 099.90 € et l'affectation du résultat au compte 1068 sera de 20 000 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents cette affectation de résultat partiel et autorise le Premier Adjoint à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 20/2023 : Affectation du Résultat au Compte 1068 – Budget

Assainissement

Le Premier Adjoint précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement du Budget assainissement au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est de 39 313.24 €. Le transfert proposé est de 13 513.72 € en recette d'investissement.

L'excédent reporté en recette de fonctionnement sera de 25 799.52 € et l'affectation du résultat au compte 1068 sera de 13 513.72 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat partiel et autorise le Premier Adjoint à signer tous les documents afférents à cette affaire.

4) Informations diverses

- Fleurissement de la commune : Oui mais pas de petites jardinières. Juste les gros bacs et pots (voir OYA réserve d'eau)

- Salle des fêtes : Organisation :

Manon conserve l'administratif et informe la mairie par mail des réservations. Michel, Jean-Claude et Richard par roulements pour ouvrir, fermer, donner les documents et état des lieux.

- Rampe d'escalier : fabrication par Mr Kévin PERRIN ainsi que pose sur escalier vers chez Mr Michel PERRIN. Fabrication et pose à charge de Mr PERRIN Kévin Ok pour cette prestation. A fixer sur petit muret à gauche en montant.

Attention si normes à respecter.

- Le 22/04/2023 : Randonnée touristique des voitures anciennes du Nord Franche-Comté. 50 voitures traversent le village 15h15 / 17h00
- Le 14/05/2023 : Passage du Tour cycliste de Haute-Saône
- La maison à l'angle carrefour « Bonnal/Grande Rue » : voir le propriétaire pour sécurisation et prix

Fin de séance à 22h45

Délibérations prises

- N° 09/2023** : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Commune
- N° 10/2023** : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Assainissement
- N° 11/2023** : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Eau
- N° 12/2023** : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Commune
- N° 13/2023** : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Assainissement
- N° 14/2023** : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Eau
- N° 15/2023** : Vote du Taux des taxes 2023
- N° 16/2023** : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Commune
- N° 17/2023** : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Eau
- N° 18/2023** : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Assainissement
- N° 19/2023** : Affectation du Résultat au Compte 1068 – Budget Commune
- N° 20/2023** : Affectation du Résultat au Compte 1068 – Budget Assainissement

